



5. Demande d'un crédit d'engagement pour l'achat d'une faucardeuse pour l'entretien des ports

Numéro d'investissement.	Conseil général 2024/04
Mandant	Philippe Rapo, Conseiller communal
Chef de projet	Guy Delley

Préavis				
Service	Nom responsable	Date	Préavis	Commentaire
Conseil Communal	Philippe Rapo	05.02.2024	OK	Il s'agit de travaux en accord avec la vision communale et le budget d'investissement 2024
Administrateur des finances	François Guerry	31.01.2024	OK	Amortissement sur 10 ans et financement par emprunt en fonction des liquidités courantes

1. Contexte

L'année 2023 fût assez spéciale concernant le faucardage du grand port. En résumé, nous avons coupé plus de 160 m³ d'algues uniquement dans le grand port. Les deux canaux du Safari et des Pointus n'ont pas eu besoin d'être faucardés du fait qu'ils ont été dragués.

Sur les 160 m³ de déchets, la machine a réussi à récolter 80 à 100 m³, le reste a flotté entre les bateaux et à l'arrière de ceux-ci avec une épaisseur de plus de 20 cm.

La problématique a été le temps consacré à récolter ce qui flottait entre ces bateaux, ce qui représente environ 80 à 100 heures pour le capitaine, ainsi que le travail de deux étudiants qui ont coûté environ CHF 1'000.00. Ces déchets flottants derrière les bateaux ont formé des îlots et les bateaux concernés n'ont pas pu sortir de leurs places pendant environ 15 jours, le temps que la faucardeuse puisse revenir ramasser la plus grande partie de ces îlots. Le temps d'attente pour qu'elle puisse revenir a été d'environ 3 semaines et ce n'est pas acceptable vis-à-vis des locataires incommodés. De plus, ce travail physique fût pénible à récolter à la fourche, car la matière est gorgée d'eau et très lourde ! Nous ne souhaitons pas réitérer cette opération dans les années à venir. Et ceci sans tenir compte du temps de travail et de la facture si nous aurions dû faucarder les deux petits ports.

Le faucardage effectué par la société SUBAX coûte, y compris le forfait d'installation de chantier et les déplacements de CHF 700.00 à CHF 2'550.00 par jour, ce que nous estimons trop cher pour le résultat et le manque de flexibilité.

De plus, après discussion avec des responsables de la Grande Cariçaie, ils nous ont fait part que le problème des algues va être en augmentation. D'une part, notre port est vieillissant au niveau des fonds et d'autre part, ce qui est plus problématique, est que la majorité des algues récoltées se compose d'une variété invasive venue d'Amérique du Nord et que l'on retrouve essentiellement aux abords de la Grande Cariçaie. Selon eux, il va falloir s'attendre à faucarder de plus en plus souvent.

Nous avons réfléchi à des solutions afin que l'on puisse être autonome, réagir rapidement pour que nos ports soient entretenus correctement et éviter tous ces désagréments, mais également maîtriser les coûts qui pourraient bien augmenter au vu des prévisions de prolifération.

En 2023, en ne faucardant que le grand port, cela nous a coûté environ CHF 25'000.00. En conséquence, si nous avons dû faucarder les petits ports, cela aurait représenté environ CHF 35'000.00.

A titre comparatif, le port d'Estavayer arrache les algues avec deux bateaux qui tirent une chaîne à l'arrière qui frotte le fond et emploie 6 à 7 étudiants durant plus de deux mois, ce qui représente un coût d'environ CHF 70'000.00 selon les informations de notre garde port.

2. Analyse et proposition

La meilleure solution afin d'assumer cette tâche est mécanique. Nous avons cherché plusieurs fabricants de faucardeuses et nous en avons trouvé que deux dans le nord de l'Europe.

- Une entreprise propose une faucardeuse avec une fourche à l'avant. Ce n'est pas une bonne solution, car elle est très vite pleine et nous passerions un temps énorme à naviguer pour déposer les algues au lieu de déchargement.
Son coût est un peu moins cher que la solution de ramassage sur un tapis roulant avec stockage de 3 à 4 m³ sur la machine. Son coût est d'environ € 120'000.00.



- La deuxième solution est d'acheter la même machine que la société qui est mandatée par notre Commune pour effectuer le faucardage. Elle est composée d'un tapis roulant, pour un stockage de 8 m³ environ. La profondeur de coupe est de 1.70 m à 1.80 m. A noter qu'il est impératif de couper à cette profondeur dans le grand port, car des voiliers avec de grande quilles y sont amarrés. Son défaut est qu'elle très volumineuse et que l'entraînement de cette machine se fait par des roues à aube. En 2023, tout ce qui n'a pas été ramassé et qui a flotté vient de ce problème des remous empêchant une récolte optimale. Lorsque la machine arrive vers les bateaux et que le pilote enclenche la marche arrière, les roues à aube créent un tel remous que le dernier mètre d'algues coupées ne peut pas monter sur le tapis roulant et ces algues sont poussées entre les bateaux. Par la suite des îlots se forment. Son coût est d'environ € 50'000.00.



- La dernière solution que nous vous proposons est l'achat d'une machine plus petite et plus adaptée à naviguer entre les bateaux ainsi que dans les petits ports, avec un stockage plus petit (environ 3 m³) et mais avec une profondeur de coupe de 1.20 m. Pour combler la coupe à 1.80 m de profondeur, l'achat supplémentaire d'un couteau. Ce dernier sera fixé au bateau communal et servirait uniquement pour les petits ports. Les algues remontant à la surface seraient ensuite récoltées par la machine. Le coût de la machine est d'environ € 200'000.00 et le couteau environ € 10'000.00.

L'investissement de cette faucardeuse sera payé en 7 ½ ans sur la base du prix HT de CHF 260'000.00 et des coûts actuels estimés de CHF 35'000.00. Ceci sans compter les locations éventuelles dans les autres ports de la région.



3. lanning

Mars 2024	Demande de crédit au Conseil général
Avril 2024	Commande de la machine
Dès que possible	Livraison et mise en service de la faucardeuse

4. Coûts

Achat de la faucardeuse (€ 200'000.00)	CHF	200'000.00
Achat du couteau (€ 10'000.00)	CHF	10'000.00
Frais d'importation (min. 0% - max. 18%)	CHF	37'800.00
Divers et imprévus 5 %	CHF	12'390.00
Total HT	CHF	260'190.00
TVA 8.1%	CHF	21'075.00
Total TTC	CHF	281'265.00
ARRONDI	CHF	282'000.00

Nous pourrions récupérer la TVA, étant donné que cet investissement car ce service est soumis à la TVA.

5. Financement et amortissements

Financement par emprunt en cas de liquidités courantes insuffisantes.

- Intérêts : 2.15%
- Amortissements : 10% par an soit CHF 26'000.00 dès l'année qui suit l'achat

6. Proposition de décision

En conséquence, le Conseil communal demande au Conseil Général :

- de valider la présente fiche de projet
- d'octroyer un crédit d'engagement de CHF 282'000.00 TTC pour l'achat de cette faucardeuse

Cheyres-Châbles, le 5 février 2024
Philippe Rapo, Conseiller communal